



Procès-verbal de la séance du 16/01/2025

Le jeudi 16 janvier 2025 à 20 heures 30, le conseil municipal de la Commune de VILLAMÉE dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Laurence CHEREL, Maire.

Membres présents : Laurence CHEREL, Gilbert BOUFFORT, Alain LEDUC, Andrée BATTAIS, Ludovic GUÉRIN, Céline BESNARD, Thérèse STOHELLOU, Franck LANGLOIS, Jérôme SORRE.

Absent excusé : Julien CAUX

Absent : Yann LEFÈVRE

Secrétaire de séance : Thérèse STOHELLOU

Le conseil municipal approuve à la majorité des membres présents le procès-verbal du conseil municipal du 19/12/2024.

Délibérations prisent par le conseil municipal lors de cette séance :

N° 2025.01

Devis Véolia pour mise en place d'un dispositif de télésurveillance avec modem GSM pour les postes de relèvement de l'assainissement collectif

Madame Le Maire présente au conseil municipal le devis de Véolia eau concernant la mise en place d'un dispositif de télésurveillance avec modem GSM pour les 2 postes de relèvement de l'assainissement collectif.

Le montant du devis s'élève à la somme de 5 382,60 € HT soit 6 459,12 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, valide ce devis et autorise Madame Le Maire à le signer.

Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2025 de l'assainissement collectif.

N° 2025.02

Devis pour détection des réseaux dans le bourg de Villamée

Madame Le Maire présente au conseil municipal 2 devis pour la détection des réseaux pour le projet des travaux de sécurisation des espaces publics - 2^{ème} tranche de l'aménagement du bourg :

SARL Boscher Détection Réseaux - BDR	1 440,00 € TTC
ADRÉ Réseaux	4 608,00 € TTC

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, valide le devis de SARL Boscher Détection Réseaux – BDR pour un montant de 1 440,00 € TTC et autorise Madame Le Maire à le signer.

Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2025 de la Commune.

Echange sur le projet de PLUi de Fougères Agglomération :

Avis des élus sur le projet : 7 pour, 1 contre et 1 abstention

Projet d'aménagement du bourg :

Le conseil municipal fait le choix de ne pas faire les dossiers de demande de subvention pour ce projet qui n'est pas assez avancé. Lecture des directives de Mme Morin de l'ABF.

Fonds de commerce :

Lecture de la lettre de Mme TEXIER qui propose son fonds de commerce à la commune au prix de 15 000 €. Demander un inventaire à Mme TEXIER. Une décision sera prise lors de la prochaine réunion du conseil municipal le 27/01/2025.